

AFRAVIH 2018

9^e Conférence Internationale Francophone

VIH/HEPATITES

Du 4 au 7 avril 2018

Bordeaux Palais des Congrès





Don d'organes des PVVIH : et si son intérêt dépassait la question de la discrimination ?

Donner la possibilité aux personnes vivant avec le VIH, de faire don de leurs organes à leur décès à d'autres PVVIH, c'est agir de manière solidaire.



Nos deux collectifs :



- Groupe inter associatif existant depuis 2000, rassemblant 8 associations investies dans la lutte contre les hépatites virales et la coïnfection par le VIH



- Collectif de 10 associations françaises de lutte contre le sida créé en 1992 pour se doter d'un outil commun sur les questions thérapeutiques et liés à la recherche clinique



Objectifs du plaidoyer de la greffe solidaire

- Ouvrir le don d'organe aux personnes vivant avec le VIH
 - Augmenter le nombre de greffons dans un contexte de pénurie globale de greffons
 - Diminuer le temps d'attente de greffe des personnes vivant avec le VIH
 - Eviter une mortalité et des sorties de la liste pour dégradation
- Double intérêt : logique compassionnelle et engagement solidaire



Contexte du plaidoyer

- Un cadre législatif venant encadrer la pratique pour les personnes vivant avec une hépatite (1, 2)
- Des expériences à l'international montrant la faisabilité et l'intérêt de ces greffes (3)
- Des avancées réglementaires sur les droits des PVVIH et PVVH
- Révision de la loi de la Bioéthique

(1) Arrêté 5 juillet 2013 relatif aux conditions d'utilisation d'organes ou de cellules provenant de donneurs porteurs de marqueurs du virus de l'hépatite B

(2) Arrêté 23 décembre 2015 relatif aux conditions d'utilisation d'organes ou de cellules provenant de donneurs porteurs de marqueurs de l'hépatite C

(3) Afrique du sud , Etats Unis , Suisse, Israël

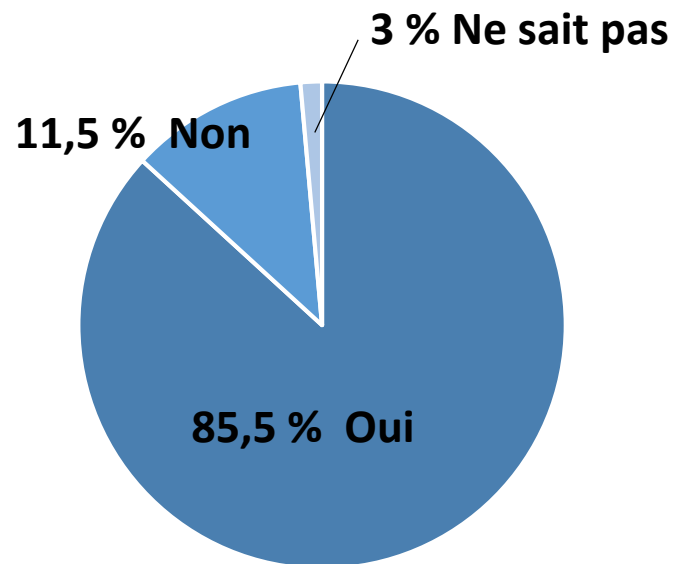


Deux axes de travail pour nos collectifs :

- Questionner l'intérêt, l'acceptabilité et le soutien des PVVIH dans cette démarche
- Convaincre institutions, autorités et professionnels de santé de l'intérêt de la greffe solidaire



Une démarche plébiscitée par les PVVIH



Donner un organe

Donner un organe

- Questionner acceptabilité de donner et de recevoir et un organe VIH+
- 170 répondants
- 85% de PVVIH d'accord pour donner leurs organes
- 71% de PVVIH prêtes à recevoir un organe VIH+
- 81% de PVVIH prêtes à parler de leur choix à leur famille



Parcours institutionnel

Octobre 2015: RDV avec l'Agence de la BioMédecine

Avril 2016 : RDV avec la Direction Générale de la Santé

Juin 2016 : Saisine de l'Agence Nationale de la Santé et du Médicament (ANSM)

Novembre 2016 : Information de la création d'un comité d'experts indépendants

Juin 2017: Première réunion de ce comité et étude de la faisabilité, organe par organe



Situation actuelle

- Plaidoyer investi par tous les acteurs
- Cadre réglementaire en cours de définition par les Autorités de Santé
- Perspectives d'inscription dans la nouvelle loi de Bioéthique



Conclusion : La greffe solidaire est plébiscitée par les PVVIH et les Autorités de Santé

- Utilisation d'un pool inexploité de greffons
- Accès plus rapide à la greffe des personnes vivant avec le VIH
- Augmentation des greffons pour la population générale
- Ouverture de droits et levée de discriminations qui n'ont plus lieu d'être

AFRAVIH 2018

9^e Conférence Internationale Francophone

VIH/HEPATITES

Du 4 au 7 avril 2018

Bordeaux - Palais des Congrès



Merci de votre attention



coordinationchv@gmail.com



fortemaison@trt-5.org